

X.

BUDGET

DU

CORPS DE LA GENDARMERIE

POUR L'EXERCICE 1887.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du corps de la Gendarmerie pour l'exercice 1887 est basé sur l'effectif de 2,084 officiers, sous-officiers et gendarmes, et de 1,379 chevaux.

Les crédits demandés pour l'exercice 1887 s'élèvent à . fr. 3,493,800 »

Le crédit général proposé pour 1886 s'élève à 3,493,800 »

Il n'y a donc pour 1887, ni augmentation ni diminution . »

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit, sera présenté en Notre Nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Corps de la Gendarmerie, pour l'exercice 1887, est fixé à la somme de trois millions quatre cent quatre-vingt-treize mille huit cents francs (3,493,800 francs), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(310)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU CORPS DE LA GENDARMERIE

pour l'exercice 1887.



BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

N° DES ARTICLES. LIGNES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1887.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1886.
	GENDARMERIE. a)			
	EFFECTIF.			
	HOMMES. CHEVAUX.			
	55 07	Officiers de tous grades fr. 211,188 75		
	2,051 1,312	Sous-officiers, brigadiers et gendarmes 2,313,607 25		
a.	2,084 1,379			
		Traitement, solde et accessoires.		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et pour la décoration militaire 75,000 "		
		Supplément de solde aux sous-officiers, brigadiers et gendarmes employés hors de leur résidence, dans un but de sécurité générale. Première mise d'habillement et d'équipement pour les gendarmes nouvellement admis, savoir :		
		80 hommes à cheval, à 400 francs 32,000 "		
		50 — à pied, à 150 francs 7,500 "	59,500 "	
		TOTAL 2,659,296 "		
		A DÉDUIRE, pour vacances et congés 4,300 25		
			2,654,995 75	
		Fourrages.		
		24,455 journées d'indemnité représentative pour les officiers, à fr. 1 50 c. 36,682 50		
		114,075 rations en nature pour les chevaux des sous-officiers et gendarmes qui résident dans les villes de garnison, où le service des fourrages est assuré par la régie, à fr. 1 44 c. 165,564 "		
b.		563,905 journées d'indemnité représentative pour ceux qui résident dans les communes rurales, où le service n'est pas assuré par la régie, à fr. 1 50 c. 473,076 50		
	505,555	TOTAL 675,323 "		
		A DÉDUIRE, pour incomplets fr. 7,596 "		
			667,727 "	
		Entretien de la buffleterie et du harnachement.		
		719 gendarmes à pied, à 1 franc par an 719 "		
c.	1,512	— à cheval, à 2 francs par an 2,824 "		
	2,031		3,543 "	
		Casernement des hommes.	3,493,800 "	3,493,800 "
d.		741,315 journées de casernement des hommes, à raison de 5 centimes 37,065 75		
		Casernement des chevaux.		
e.		478,880 journées de casernement des chevaux, à raison de 4 centimes 19,155 20		
		Dépenses diverses.		
f.		Frais de bureau des officiers et des sous-officiers 66,825 "		
g.		Moyens de transport aux troupes en marche 5,000 "		
h.		Frais de route, de séjour et de tournée des officiers 17,700 "		
i.		Armement et munitions 14,200 "		
k.		Service sanitaire des officiers, sous-officiers et gendarmes ainsi que des chevaux de la gendarmerie, dans les localités où le service n'est pas assuré par le personnel de l'armée 20,000 "		
l.		Transport de fonds, d'effets, etc 1,500 "		
m.		Dépenses imprévues non libellées au Budget, achat de décorations militaires, pertes de chevaux dans l'exécution d'un service commandé, traitement des officiers en non-activité, etc 6,288 50		
		TOTAL fr. 3,493,800 "		
		TOTAUX fr. 3,493,800 "	3,493,800 "	3,493,800 "

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.																																																																																																									
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	totés	de																																																																																																										
		pour l'exercice 1885.	l'exercice 1884.																																																																																																										
				(a) Ce corps est composé d'un état-major et de neuf compagnies, comportant l'effectif ci-après :																																																																																																									
				Officiers.																																																																																																									
				<table><tr><th>Officiers de gendarmerie.</th><th>Officiers comptables, médecins et vétérinaires.</th><th>Chevaux.</th><th>GRADES.</th><th>RATIONS de fourrages.</th><th>TRAITEM. annuel.</th><th>MONTANT.</th></tr><tr><td>1</td><td>»</td><td>3</td><td>Général-major (1)</td><td>1,095</td><td>12,700 »</td><td>12,700 »</td></tr><tr><td>1</td><td>»</td><td>2</td><td>Lieutenant-colonel</td><td>730</td><td>7,500 »</td><td>7,500 »</td></tr><tr><td>3</td><td>»</td><td>6</td><td>Majors.</td><td>2,190</td><td>6,600 »</td><td>19,800 »</td></tr><tr><td>1</td><td>»</td><td>2</td><td>Capitaine adjudant-major de 1^{re} cl.</td><td>730</td><td>5,500 »</td><td>5,500 »</td></tr><tr><td>»</td><td>1</td><td>»</td><td>— quartier-maitre</td><td>»</td><td>3,800 »</td><td>3,800 »</td></tr><tr><td>»</td><td>1</td><td>»</td><td>— administrateur d'habil.</td><td>»</td><td>3,450 »</td><td>3,450 »</td></tr><tr><td>»</td><td>1</td><td>1</td><td>Médecin de bataillon de 2^e classe .</td><td>365</td><td>3,250 »</td><td>3,250 »</td></tr><tr><td>»</td><td>1</td><td>1</td><td>Vétérinaire de 2^e classe</td><td>365</td><td>3,250 »</td><td>3,250 »</td></tr><tr><td>5</td><td>»</td><td>10</td><td>Capitaines de 1^{re} classe</td><td>3,650</td><td>5,500 »</td><td>27,500 »</td></tr><tr><td>4</td><td>»</td><td>8</td><td>— de 2^e classe</td><td>2,920</td><td>4,700 »</td><td>18,800 »</td></tr><tr><td>18</td><td>»</td><td>18</td><td>Lieutenants</td><td>6,570</td><td>3,250 »</td><td>58,500 »</td></tr><tr><td>16</td><td>»</td><td>16</td><td>Sous-lieutenants</td><td>5,810</td><td>2,950 »</td><td>47,200 »</td></tr><tr><td>49</td><td>4</td><td>67</td><td></td><td>24,435</td><td></td><td>211,250 »</td></tr><tr><td colspan="3">53</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	Officiers de gendarmerie.	Officiers comptables, médecins et vétérinaires.	Chevaux.	GRADES.	RATIONS de fourrages.	TRAITEM. annuel.	MONTANT.	1	»	3	Général-major (1)	1,095	12,700 »	12,700 »	1	»	2	Lieutenant-colonel	730	7,500 »	7,500 »	3	»	6	Majors.	2,190	6,600 »	19,800 »	1	»	2	Capitaine adjudant-major de 1 ^{re} cl.	730	5,500 »	5,500 »	»	1	»	— quartier-maitre	»	3,800 »	3,800 »	»	1	»	— administrateur d'habil.	»	3,450 »	3,450 »	»	1	1	Médecin de bataillon de 2 ^e classe .	365	3,250 »	3,250 »	»	1	1	Vétérinaire de 2 ^e classe	365	3,250 »	3,250 »	5	»	10	Capitaines de 1 ^{re} classe	3,650	5,500 »	27,500 »	4	»	8	— de 2 ^e classe	2,920	4,700 »	18,800 »	18	»	18	Lieutenants	6,570	3,250 »	58,500 »	16	»	16	Sous-lieutenants	5,810	2,950 »	47,200 »	49	4	67		24,435		211,250 »	53						
Officiers de gendarmerie.	Officiers comptables, médecins et vétérinaires.	Chevaux.	GRADES.	RATIONS de fourrages.	TRAITEM. annuel.	MONTANT.																																																																																																							
1	»	3	Général-major (1)	1,095	12,700 »	12,700 »																																																																																																							
1	»	2	Lieutenant-colonel	730	7,500 »	7,500 »																																																																																																							
3	»	6	Majors.	2,190	6,600 »	19,800 »																																																																																																							
1	»	2	Capitaine adjudant-major de 1 ^{re} cl.	730	5,500 »	5,500 »																																																																																																							
»	1	»	— quartier-maitre	»	3,800 »	3,800 »																																																																																																							
»	1	»	— administrateur d'habil.	»	3,450 »	3,450 »																																																																																																							
»	1	1	Médecin de bataillon de 2 ^e classe .	365	3,250 »	3,250 »																																																																																																							
»	1	1	Vétérinaire de 2 ^e classe	365	3,250 »	3,250 »																																																																																																							
5	»	10	Capitaines de 1 ^{re} classe	3,650	5,500 »	27,500 »																																																																																																							
4	»	8	— de 2 ^e classe	2,920	4,700 »	18,800 »																																																																																																							
18	»	18	Lieutenants	6,570	3,250 »	58,500 »																																																																																																							
16	»	16	Sous-lieutenants	5,810	2,950 »	47,200 »																																																																																																							
49	4	67		24,435		211,250 »																																																																																																							
53																																																																																																													
				A AJOUTER :																																																																																																									
				Pour le supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent respectivement 25 et 12 ans de grade d'officier	1,000 »																																																																																																								
				TOTAL fr.		212,250 »																																																																																																							
				A déduire 1/2 p. 0/0 pour médicaments. . .		1,061 25																																																																																																							
				RESTE fr.		211,188 75																																																																																																							
				(1) Lorsque le corps est commandé par un colonel, le traitement est de 10,000 francs.																																																																																																									
		3,448,000 »	5,426,463 26	Sous-officiers, brigadiers et gendarmes.																																																																																																									
				<table><tr><th>Hommes.</th><th>Chevaux.</th><th>GRADES.</th><th colspan="2">NOMBRE DE JOURNÉES</th><th>SOLDE</th><th>MONTANT.</th></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td>de sous-officiers, brigadiers et gendarmes.</td><td>de fourrages.</td><td>journalière.</td><td></td></tr><tr><td>4</td><td>4</td><td>Adjudants-sous-officiers . .</td><td>1,460</td><td>1,460</td><td>4 60</td><td>6,718 »</td></tr><tr><td>9</td><td>9</td><td>Maréchaux des logis chefs .</td><td>3,285</td><td>3,285</td><td>4 10</td><td>13,468 50</td></tr><tr><td>76</td><td>76</td><td>Maréchaux des logis à cheval.</td><td>27,740</td><td>27,740</td><td>3 90</td><td>108,186 »</td></tr><tr><td>37</td><td>»</td><td>— — à pied</td><td>13,505</td><td>»</td><td>3 10</td><td>41,865 50</td></tr><tr><td>187</td><td>187</td><td>Brigadiers à cheval.</td><td>68,253</td><td>68,253</td><td>3 60</td><td>243,718 »</td></tr><tr><td>99</td><td>»</td><td>— à pied</td><td>36,155</td><td>»</td><td>2 90</td><td>104,791 50</td></tr><tr><td>1,036</td><td>1,036</td><td>Gendarmes à cheval</td><td>378,140</td><td>378,140</td><td>3 25</td><td>1,228,955 »</td></tr><tr><td>583</td><td>»</td><td>— à pied</td><td>212,795</td><td>»</td><td>2 65</td><td>563,906 75</td></tr><tr><td>2,051</td><td>1,512</td><td></td><td>741,315</td><td>478,880</td><td></td><td>2,513,607 25</td></tr></table>	Hommes.	Chevaux.	GRADES.	NOMBRE DE JOURNÉES		SOLDE	MONTANT.				de sous-officiers, brigadiers et gendarmes.	de fourrages.	journalière.		4	4	Adjudants-sous-officiers . .	1,460	1,460	4 60	6,718 »	9	9	Maréchaux des logis chefs .	3,285	3,285	4 10	13,468 50	76	76	Maréchaux des logis à cheval.	27,740	27,740	3 90	108,186 »	37	»	— — à pied	13,505	»	3 10	41,865 50	187	187	Brigadiers à cheval.	68,253	68,253	3 60	243,718 »	99	»	— à pied	36,155	»	2 90	104,791 50	1,036	1,036	Gendarmes à cheval	378,140	378,140	3 25	1,228,955 »	583	»	— à pied	212,795	»	2 65	563,906 75	2,051	1,512		741,315	478,880		2,513,607 25																												
Hommes.	Chevaux.	GRADES.	NOMBRE DE JOURNÉES		SOLDE	MONTANT.																																																																																																							
			de sous-officiers, brigadiers et gendarmes.	de fourrages.	journalière.																																																																																																								
4	4	Adjudants-sous-officiers . .	1,460	1,460	4 60	6,718 »																																																																																																							
9	9	Maréchaux des logis chefs .	3,285	3,285	4 10	13,468 50																																																																																																							
76	76	Maréchaux des logis à cheval.	27,740	27,740	3 90	108,186 »																																																																																																							
37	»	— — à pied	13,505	»	3 10	41,865 50																																																																																																							
187	187	Brigadiers à cheval.	68,253	68,253	3 60	243,718 »																																																																																																							
99	»	— à pied	36,155	»	2 90	104,791 50																																																																																																							
1,036	1,036	Gendarmes à cheval	378,140	378,140	3 25	1,228,955 »																																																																																																							
583	»	— à pied	212,795	»	2 65	563,906 75																																																																																																							
2,051	1,512		741,315	478,880		2,513,607 25																																																																																																							
				A AJOUTER : Chevaux d'officiers	24,458																																																																																																								
		3,448,000 »	5,426,463 26	TOTAL GÉNÉRAL.	503,335																																																																																																								

(374)